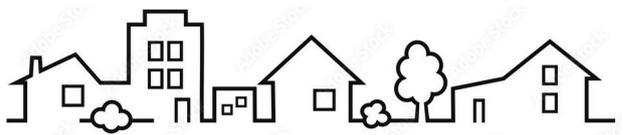


CRISE DU LOGEMENT À L'ENFiP : LA CGT ALERTE L'ADMINISTRATION



Communiqué de la CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publique n'a cessé d'alerter sur le manque d'anticipation de l'ENFiP en matière d'accueil des futurs stagiaires, notamment en termes d'hébergement. Le volume élevé de recrutements depuis quelques années va se poursuivre et des solutions doivent être trouvées pour accueillir dans de bonnes conditions les lauréats des concours.

Depuis plusieurs jours, la CGT Finances Publiques est interpellée par des collègues ou futurs collègues lauréats des concours A et B à qui l'administration ne propose pas de solutions d'hébergement pour suivre leur scolarité en particulier sur les établissements de Clermont-Ferrand et Noisy le Grand.

Seule solution qui leur est proposée par la DGFIP se tourner vers les bailleurs privés.

A ce stade, certains lauréats s'interrogent déjà sur une éventuelle renonciation au bénéfice du concours !

Quid de la prise en compte des frais supplémentaires que cela génère ! Entre frais d'agence, abonnement internet à leur charge, non accès aux structures communes tel que l'espace de lavomatique... accès à un service de restauration à tarif modéré le soir...

Si les logements proposés par les associations ont des loyers encadrés, ce n'est malheureusement pas le cas dans le secteur privé.

Et si encore l'indemnité de scolarité qui leur est versée suivait l'inflation, mais ce n'est pas le cas et cette dernière n'a pas été revalorisée depuis 2006, les stagiaires y sont de fait de leur poche et encore plus cette année avec le manque de logements sociaux !

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent de revaloriser et d'indexer sur l'inflation l'indemnité de scolarité.

Pour la CGT finances Publiques, il est impératif de débloquer des crédits pour développer le parc de logements dédié aux stagiaires afin qu'ils suivent leur formation dans de bonnes conditions.

Enfin, la CGT Finances Publiques exige une véritable politique de logements et d'accompagnement des stagiaires durant leur scolarité et à leur arrivée dans les services.